

Préavis No 63 - 2015

Central téléphonique

Demande de crédit pour la mise en réseau des différents services de la Commune de Romanel-sur-Lausanne

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux.

La commission est constituée de:

Messieurs Frédéric Quiblier, Rudolf Kraftsik, Pier Antonio Ferazza, Simon Lob et Roger Laedermann,

elle s'est réunie le mercredi 4 novembre 2015 à 20 heures à la maison de commune en présence de Messieurs les municipaux Luigi Manchini et Denis Favre.

Faits

L'objet de ce préavis consiste à remplacer la centrale téléphonique par une centrale plus performante, et de relier en réseau, par internet, les différents services de la commune. Ces changements sont nécessaires car plus performants et moins onéreux en utilisation que le système actuel.

Ce système est prévu pour de futures extensions (par exemple : nouveau collège, etc.)

Il est également prévu de déplacer les serveurs dans un local en sous-sol climatisé et sécurisé, avec un détecteur d'incendie.

Notes:

Nous remercions les Municipaux Luigi Mancini et Denis Favre pour toutes les réponses obtenues aux questions posées par la commission.

Je remercie aussi les membres de la commission pour tout l'intérêt apporté

Conclusions:

Au vu des avantages et améliorations prévues (par exemple, ne plus avoir de problème de réception d'appels téléphoniques dans certains bâtiments en raison d'une absence de réseau, mise en place de timbreuses supplémentaires améliorant la gestion horaire du personnel, possibilité d'avoir un accès wi-fi dans les différents bâtiments communaux, etc.), nous sommes d'avis que ce projet apporte, d'une part une plus grande efficacité et stabilité et d'autre part un gain en terme de confort de travail pour le personnel communal.

Fondé sur ce qui précède, la commission, à l'unanimité de ces membres, vous invitent à accepter le préavis 63-2015 une demande de crédit pour une centrale téléphonique et la mise en réseau des différents services de la commune de Romanel-sur-Lausanne.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, à prendre et à voter les résolutions suivantes:

Le Conseil Communal de Romanel-sur-Lausanne

- . Vu le préavis municipal no 63-2015
- . Ouï le rapport de la commission
- . Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE
RAPPORT DE LA COMMISSION DU CONSEIL COMMUNAL
Préavis 63/2015

Décide

-d'accorder un crédit de 106'920.- TTC pour la réalisation de la mise en réseau des différents services de la commune de Romanel-sur-Lausanne, tel que présentés.

-d'autoriser la Municipalité à financer ce montant par prélèvement sur la trésorerie courante ou, sur au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

-d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée de 3 ans.

Romanel-sur-Lausanne, le 8 novembre 2015

Frédéric Quiblier



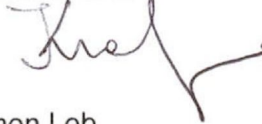
Pier Antonio Ferazza



Roger Laedermann



Rudolf Kraftsik



Simon Lob

